

Mise à jour en novembre 2021





Sommaire

ı.	Préambule – La base de test		
1.	Page d'accueil		
2.	Nouveau – Projet / Postgrade / Copier projet		
3.	Définition – Données de base		
	3.1. Résumé projet		
	3.2. Collaborateur	6	
	3.3. Appartenance	7	
	3.4. Typologie		
	3.5. Enregistrement		
4.	Définition - Compléments		
	4.1. Planification		
	4.2. Classification		
	4.3. Mots-clés		
_	Définition – Partenaires		
5.			
	5.1. Détail du partenaire		
_			
6.	Définition – Budget		
	6.1. Vue d'ensemble du budget		
	6.2.1. Frais de personnel		
	6.2.2. Autres frais		
	6.2.3. Prestations financières		
	6.2.4. Récapitulation budget		
7.	Définition – Valorisation prévue	20	
8.	Suivi – Vue synoptique	20	
9.	Suivi – Statut	21	
10.	Suivi – Planification	23	
11.	Suivi – Affectation des collaborateurs	24	
12.	Suivi – Finance	27	
	12.1. Suivi – Finances – Détail - Ordres		
	12.2. Suivi – Finances – Plan de facturation		
13.	Suivi – Scientifique	31	
	13.1. Suivi – Scientifique – Avancements		
	13.2. Suivi – Scientifique – Suivi des heures		
14.	Suivi – Écritures AGF	33	
15.	Clôture – Synthèse de valorisation	34	
16.	Documents - Fichiers		
17.	Documents - Publications		
18.	Hériter un projet		
19.	Support		
19.	Anneye I · Table de correspondance des codes écran	37	
	Annexe Colame de Correspondable des Cobes eccar	-<:	





I. Préambule – La base de test

Afin de réaliser des essais et des exercices, les utilisateurs de SageX ont accès à un environnement de test parfaitement identique à la base de production. L'adresse pour accéder à la base de test est :

https://agp-dev.hes-so.ch/



La connexion se fait par le compte SWITCH edu-ID, selon le descriptif ci-dessous (cf. « Page d'accueil »).





1. Page d'accueil

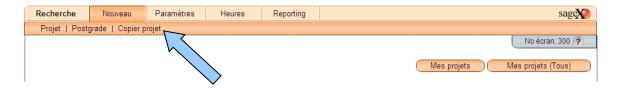
Utilisez uniquement l'adresse https://agp.hes-so.ch/ pour vous connecter. La connexion se fait au travers de votre compte SWITCH edu-ID, choisissez l'école « HES-SO — Haute École Spécialisée de Suisse occidentale », cliquez sur « Connexion » puis saisissez votre email et votre mot de passe et cliquez sur « Connexion ».





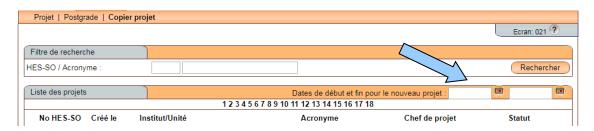
Toutes les personnes disposant d'un compte HES-SO ont accès à SageX avec le rôle minimal « fonctionnalités de base ».

2. Nouveau - Projet / Postgrade / Copier projet



Pour créer un nouveau projet, cliquez sur « Nouveau » en haut à gauche de l'écran et choisissez l'une des trois possibilités suivantes :

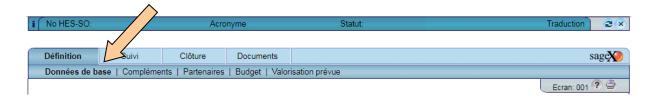
- « Projet » : pour créer un nouveau projet Ra&D qui n'a que peu de point commun avec un projet déjà existant dans SageX ;
- « Postgrade » : pour créer un projet de formation continue qui n'a que peu de point commun avec un projet déjà existant dans SageX ;
- « Copier projet » : pour copier rapidement un projet / postgrade existant. À noter que seuls les projets « non confidentiels » peuvent être copiés. Si vous connaissez déjà les dates de début et fin du nouveau projet copié, vous pouvez les renseigner dans les champs prévus à cet effet, en haut à droite de l'écran :







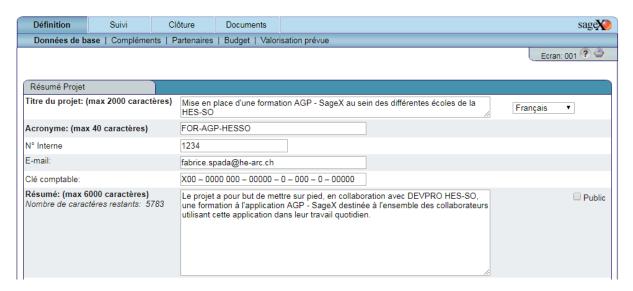
3. Définition - Données de base





Lorsque le projet n'est pas enregistré, la barre bleu foncé tout en haut de l'écran n'indique aucune information sur le « No HES-SO », l' «Acronyme » et le « Statut » !

3.1. Résumé du projet



- « Titre du projet » : titre du projet pouvant contenir maximum 2'000 caractères.
- « Acronyme » : raccourci du titre qui permet d'identifier le projet en maximum 40 caractères.
- « N° interne » : champ libre, utilisé de manière différente selon les écoles notamment pour créer des liens avec d'autres applications propres aux écoles.
- « E-mail » : par défaut, l'e-mail de la personne créant le projet est inscrit. Cette information peut être modifiée si nécessaire.
- « **Clé comptable** » : permet d'inscrire, si nécessaire, la clé d'imputation comptable du projet selon le format AGF (Application de Gestion Financière) « X00 0000 000 0 0000 0 00000 ».
- « Résumé » : résumé du projet pouvant contenir jusqu'à 6'000 caractères.



People@HES-SO remonte les projets depuis SageX pour leur valorisation publique lorsque la case Public est cochée. Il est donc important que les titres soient ceux du projet financé (bailleurs publics) ou soient compréhensibles d'un point de vue externe (mandats que vous souhaitez voir figurer dans people). Il est également important que les résumés soient publiables (soit résumé scientifique de la requête soit petit texte vulgarisé).

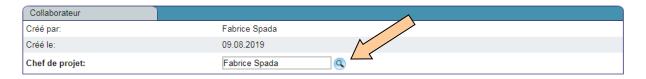






« **Projet père** » : indique le numéro, le statut, l'école et le nom du chef de projet qui est requérant principal dans un consortium de projet HES-SO. Cette information est générée automatiquement et ne peut être modifiée. Davantage d'informations se trouvent au chapitre « Hériter un projet ».

3.2. Collaborateur



- « Créé par » : nom de la personne qui a créé le projet. Cette information ne peut pas être modifiée.
- « Créé le » : date de création du projet. Cette information ne peut pas être modifiée.
- « Chef de projet » : par défaut le nom du chef de projet est celui de l'utilisateur ayant créé le projet.

Il n'est pas possible de changer le nom du chef de projet avant de renseigner le champ « Ecole » (cf. ci-dessous) !



Si le projet est créé par du personnel administratif de manière centralisée, il est essentiel que le nom de la personne n'apparaisse pas comme collaborateur ou collaboratrice du projet : les collaboratrices et collaborateurs du projet sont remontés dans People@HES-SO et seuls celle et ceux qui contribuent au projet doivent apparaître.

Pour modifier le nom du chef de projet, cliquez sur le bouton « loupe » à côté du champ « Chef de projet » :

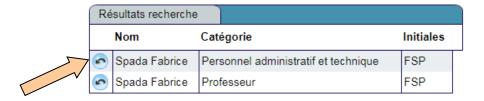


Saisissez le nom ou le prénom ou les initiales du chef de projet ; vous pouvez remplacer les caractères manquant par une « * » puis cliquez sur « Rechercher ». La case à cocher « y.c. inactifs » permet d'étendre la recherche aux personnes dont le contrat de travail est terminé.

Le résultat de la recherche apparaît ainsi :

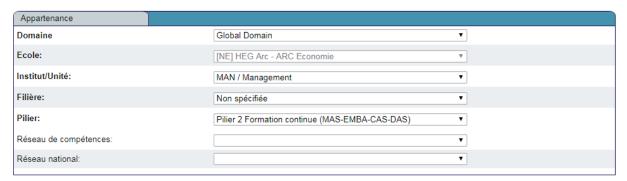






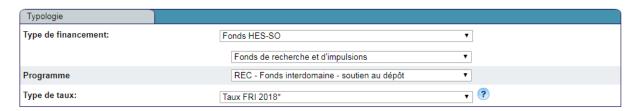
Cliquez sur le bouton « flèche recourbée » placée à côté du chef de projet désiré.

3.3. Appartenance



- « Domaine » : domaine HES-SO auquel le projet est rattaché.
- « Ecole » : école à laquelle le projet est rattaché.
- « Institut/unité » : institut ou unité de recherche à laquelle le projet est rattaché.
- « Filière » : filière à laquelle le projet est rattaché.
- « Pilier » : sélectionnez le pilier correspondant à la nature du projet (selon documentation SEFRI).
- « Réseau de compétence » : réseau HES-SO auquel le projet est rattaché. À remplir uniquement si pertinent.
- « Réseau national « : réseau national auquel le projet est rattaché. À remplir uniquement si pertinent.

3.4. Typologie



- **« Type de financement »**: organisme / institution apportant la part de financement la plus importante (remplir les deux champs).
- « Programme » : pour les projets financés par la HES-SO, stipulez le programme de financement.
- « Type de taux » : par convention, les coûts de personnel du projet sont valorisés en multipliant le nombre d'heures travaillées sur le projet par un coût horaire. Selon l'organisme qui finance le projet, le coût horaire





utilisé n'est pas identique (Taux FRI pour la HES-SO, taux InnoSuisse, etc.). Sélectionnez le type de taux pertinent pour le projet.

3.5. Enregistrement



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.



Avant d'enregistrer le projet, il faut impérativement remplir tous les champs en caractère gras!

Si certains champs ne sont pas correctement renseignés, un message d'erreur s'affiche et les champs à compléter sont indiqués par une étoile rouge :



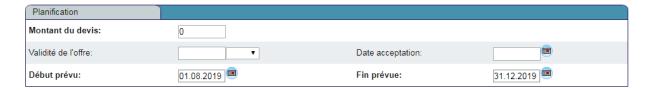
Lorsque le projet est correctement enregistré, ses informations de base sont inscrites dans la barre bleu foncé tout en haut de l'écran :



4. Définition - Compléments



4.1. Planification







Les informations concernant le « Montant du devis », la « Validité de l'offre » et la « Date d'acceptation » sont spécifiques à chaque école et renseignées si cela est pertinent dans le contexte.

- « Début prévu » : date à laquelle le projet débutera.
- « Fin prévue » : date à laquelle le projet se terminera.



Dès que le projet passe au statut « offert » (cf. « Suivi – Statut ») les dates de début et de fin ne peuvent plus être modifiées à cet endroit (cf. « Suivi – Planification »)!



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.

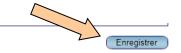
4.2. Classification



La classification du projet dans les diverses rubriques ci-dessus est propre à chaque école et répond à leurs directives en la matière.



Pour que le projet remonte dans People@HES-SO, le renseignement du champ « Confidentialité » doit être « Non » !

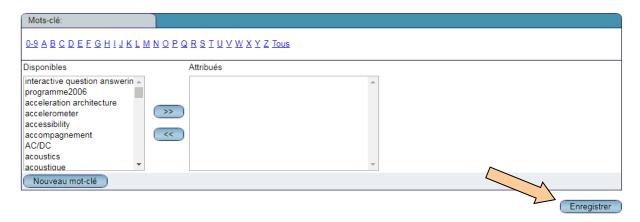


L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.



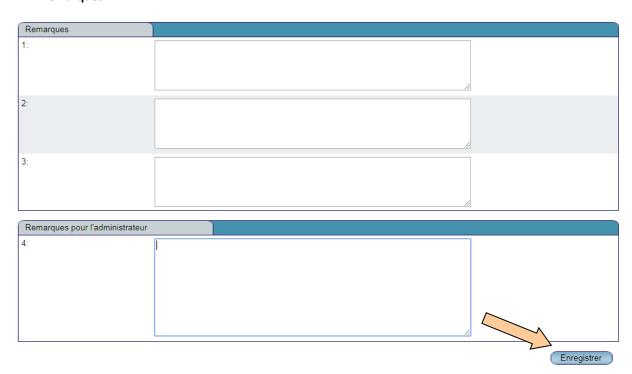


4.3. Mots-clés



Afin de faciliter les recherches, il est possible d'attribuer des mots-clés au projet. L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.

4.4. Remarques



Les champs de « Remarques » permettent au chef de projet d'inscrire trois remarques et aux administrateurs du projet d'en inscrire une. L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.



5. Définition - Partenaires



5.1. Détail du partenaire

Le système créé par défaut un « Partenaire 1 » correspondant à l'école inscrite dans les données de base du projet (cf. « Définition – Données de base »). Si le projet est financé par la HES-SO, le système créé également et automatiquement un « Partenaire 2 » nommé « HES-SO Rectorat » de type « Partenaire financier ».



Un clic sur sur le bouton « papier et crayon » permet d'accéder aux informations détaillées du partenaire.



Outre l'adresse qui peut être complétée / modifiée, il s'agit de déterminer quel « Type de partenariat » lie le partenaire au projet. Les cases à cocher correspondant aux « Types de partenariat » peuvent être activées / désactivées selon les besoins ; voici la définition de chaque « Type de partenariat » :

« Requérant principal » : le partenaire est responsable du projet dans sa globalité. Il a signé un contrat avec le partenaire qui finance le projet (organisme de subventionnement, client, etc.);



- « Partenaire de recherche/formation » : signifie que le partenaire a un travail à fournir durant la durée du projet. S'il n'est pas « Requérant principal », il est (normalement) lié au « Requérant principal » par la signature d'un « consortium agreement » ;
- > « Partenaire financier » : signifie que le partenaire paie tout ou une partie des coûts du projet ;
- « Partenaire de terrain » : le partenaire de terrain est impliqué dans le projet mais sans avoir à fournir un travail ou une prestation financière, il s'agit d'une activité « hors budget » (cf. « Définition – Budget »);
- « Prestataire/Ss Traitance »: il s'agit d'un sous-traitant mandaté par un des partenaires de recherche/formation. Le menu déroulant en dessous du type de partenariat permet de spécifier quel partenaire a mandaté le sous-traitant.



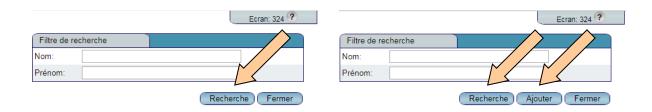
Les <u>partenaires de recherche</u> (partenaires scientifiques) d'un projet, internes ou externes à la HES-SO, doivent apparaître dans People@HES-SO: il est donc important, en particulier pour les projets financés par des fonds publics, de les faire apparaître dans SageX (tout comme le requérant principal si celui-ci n'est pas le chef de projet « local »); <u>les partenaires de terrain</u> sont également une information importante à valoriser dans certains projets.



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.



Par défaut, le premier contact du « Partenaire 1 » est le chef de projet. Pour voir le détail d'un contact, cliquez sur l'icône « papier et crayon » tout à gauche du prénom. Pour supprimer un contact, cliquez sur l'icône « x » à côté du prénom et pour ajouter un contact cliquez sur le « + » situé dans la ligne de titre.



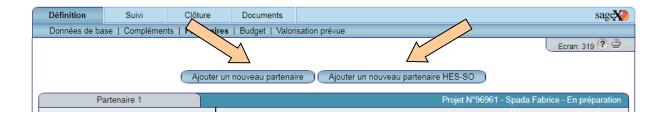






Pour les « Partenaires HES-SO », seuls des contacts présents dans l'annuaire HES-SO peuvent être recherchés et ajoutés. Pour les « Autres partenaires » la saisie est libre à l'aide du bouton « Ajouter ».

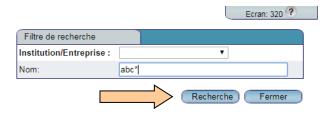
5.2. Ajouter un nouveau partenaire



Il est possible d'ajouter un « nouveau partenaire » qui ne fait pas partie de la HES-SO ou un partenaire faisant partie de la HES-SO. Pour cette seconde possibilité, il existe un menu déroulant regroupant tous les partenaires existants au sein de la HES-SO :

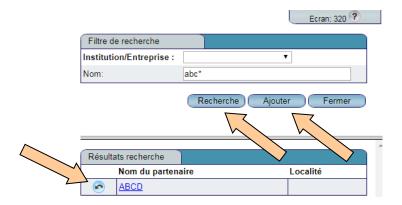


Dans le premier menu déroulant, choisissez l'école partenaire puis, dans le second menu déroulant, sélectionnez l'institut/unité partenaire. Cliquez sur « Ajouter » pour terminer l'opération.



Pour ajouter un « nouveau partenaire » hors HES-SO, le menu impose une recherche dans les partenaires déjà existants dans la base de données. Une recherche par type d'« Institution/Entreprise » ou par « Nom » est possible. En cas de recherche par nom, les caractères manquants peuvent être remplacés par une « * » :





Si le partenaire existe, il s'affiche dans la liste des résultats. Dans ce cas, cliquez sur l'icône « flèche recourbée » à côté du nom pour l'insérer.



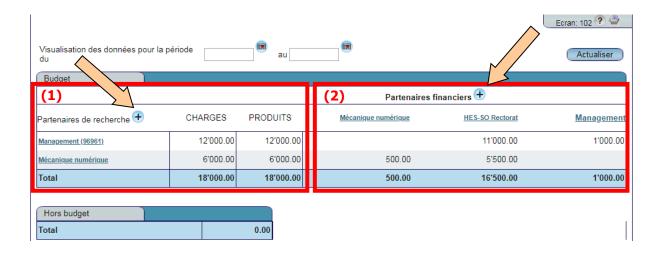
Si la recherche n'aboutit pas, cliquez sur « Ajouter » pour introduire les coordonnées d'un nouveau partenaire. Une fois les coordonnées inscrites, cliquez sur « Ajouter » pour finaliser l'opération.



6. Définition - Budget



6.1. Vue d'ensemble du budget



La première partie du tableau (1) indique le montant des charges totales et des revenus totaux par partenaires de recherche/formation. La seconde partie (2) du tableau détaille les sources de financement et la répartition dudit financement sur chacun des partenaires de recherche/formation.

La rubrique « Hors budget » est destinée à valoriser des éléments pour lesquels un partenaire ne sera pas rémunéré. Il s'agit de prestations ou de mise à disposition de matériel à titre gratuit.



Les colonnes « CHARGES » et « PRODUITS » doivent s'équilibrer, sauf si les produits sont supérieurs aux charges (excédent de revenus).

A noter qu'il est possible d'ajouter des partenaires depuis cet écran en cliquant sur les boutons « + » à côté des types de partenaire. En outre, un clic sur le nom du partenaire permet d'atteindre la page « Détail du partenaire » (cf. « Définition – Partenaires »).

6.2. Construction du budget

Dans SageX, le budget est renseigné en détail pour chacun des partenaires de recherche/formation afin de reconstituer, par addition, le budget total du projet. Le budget total (charges et produits) disponible dans un contrat est donc en premier lieu réparti sur chacun des partenaires de recherche/formation.







Si un projet est financé par plusieurs partenaires, il est indispensable de ne créer qu'un seul projet en mentionnant tous les bailleurs de fonds et non pas un projet par bailleur de fonds (par exemple un projet financé à 50% par le SEFRI, à 25% par un programme domaine et à 25% par le FRI Rectorat = un seul projet SageX avec 3 sources de financements). Ceci est essentiel pour avoir un suivi efficace du projet mais également pour éviter de remonter 3 projets dans People@HES-SO alors qu'il s'agit en réalité d'un seul et même projet.

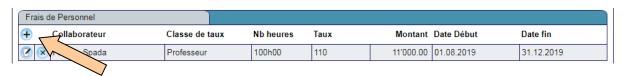
NB: les financements des soutiens aux dépôts ou les soutiens à la valorisation ne sont pas concernés: il s'agit d'un projet en soi et doivent être mentionnés en tant que tels – il conviendra alors de les « décocher » dans People@HES-SO pour qu'ils n'apparaissent pas dans l'onglet Ra&D.

Le budget de chacun des partenaires se complète ou se modifie dans la page « Détail du partenaire » (cf. « Définition – Partenaires »).



Le type de partenariat sélectionné activera les menus de création budgétaire nécessaire. Le budget du « partenaire de recherche/formation » sera composé de « frais de personnel » et des « autres frais ». Pour le « partenaire financier », il s'agit d'indiquer le montant des « prestations financières » versées et le nom du récipiendaire final du versement. Pour le « partenaire de terrain » et le « Partenaire/Ss Traitance » il s'agit d'indiquer le montant de la prestation et le mandataire.

6.2.1. Frais de personnel



Cliquez sur le bouton « + » pour budgéter des coûts de personnel. À noter qu'il n'est pas possible de créer un budget de « frais de personnel » sans indiquer un nombre d'heure et un taux horaire ; les frais de personnel correspondent au coût horaire d'une personne multiplié par le nombre d'heures à réaliser (cf. « Définition – Données de base).



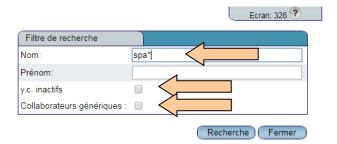
Dans cette rubrique, les noms cités ne sont pas forcément définitifs. À noter qu'il existe, pour les « partenaires HES-SO », la possibilité d'utiliser des collaborateurs génériques non-nommés (cf. cidessous).







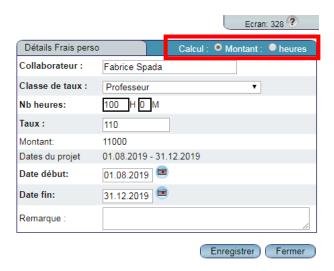
Pour budgéter des coûts de personnel, sélectionnez en premier lieu les personnes qui travailleront sur le projet à l'aide de du bouton « loupe ».



Le nom des collaborateurs ne peut pas être saisi librement, il doit être recherché dans la base de données existante. Une recherche par « Nom » ou « Prénom » est possible et les caractères manquants peuvent être remplacés par une « * ». Si vous souhaitez ajouter des collaborateurs « non-nommés », lancez la recherche en sélectionnant le bouton « Collaborateurs génériques ». Enfin, si vous désirez insérer un collaborateur dont le contrat de travail est terminé, sélectionnez le bouton « y.c. inactifs ».



Cliquez sur le bouton « flèche recourbée » pour insérer le collaborateur.



Il existe deux approches, correspondant aux deux boutons en haut à droite de la fenêtre ci-dessus, pour budgéter les coûts de personnel :

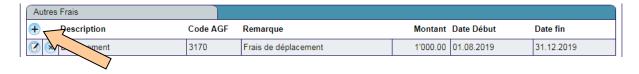




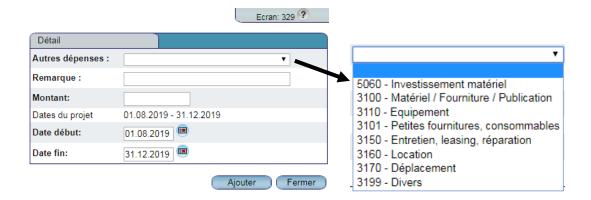
- « Montant » : inscrivez le nombre d'heures et le montant en francs est calculé automatiquement en fonction du taux horaire.
- **« Heures »**: inscrivez le montant (en francs) et le nombre d'heures à réaliser est calculé automatiquement en fonction du coût horaire.

Les champs « Classe de taux » et « Taux » (soit le coût horaire) sont automatiquement remplis en fonction des informations précédemment inscrites (cf. « Définition – Données de base »). Par défaut, les « Date début » et « Date fin » de la rubrique budgétaire correspondent au début et à la fin du projet (cf. « Définition – Compléments »).

6.2.2. Autres frais

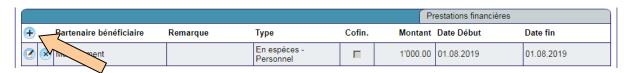


Cliquez sur le bouton « + » pour budgéter tous les frais qui ne sont pas des coûts de personnel.



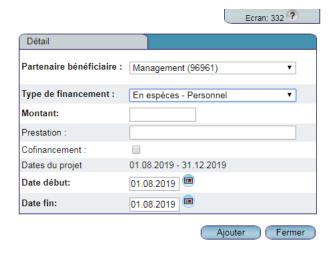
Une liste déroulante permet de catégoriser les frais. Le coût budgété est inscrit dans le champ « Montant ». Les « Date début » et « Date fin » de la rubrique budgétaire correspondent au début et à la fin du projet (cf. « Définition – Compléments »).

6.2.3. Prestations financières



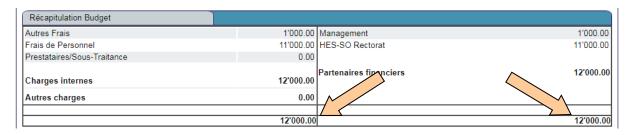
Cliquez sur le bouton « + » pour allouer les prestations financières promises par les partenaires financiers.



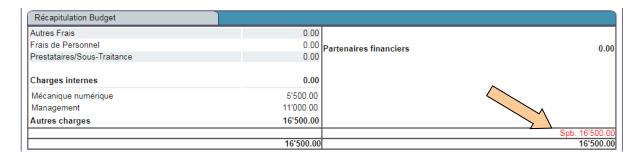


Choisissez le bénéficiaire final dans le menu déroulant puis mentionnez le type de financement fourni (« En espèce », « En nature » ou « Socle Ra&D ») ainsi que le type de charges financées (« Personnel », « Investissement », « Autres »). Le montant alloué au partenaire bénéficiaire est saisi dans le champ « Montant ». Le champ « Prestation » permet d'inscrire une remarque. Lorsque le bouton « Cofinancement » est coché, cela signifie que le financement est prélevé sur les fonds d'une entité de la HES-SO.

6.2.4. Récapitulation budget



Dans la plupart des cas, les partenaires de recherche/formation ont un budget équilibré, l'ensemble de leurs charges est financé par un ou plusieurs partenaires financiers ou, à défaut, par lui-même. Il se peut cependant qu'un partenaire de recherche dégage un excédent de produits pour certaines prestations de service.

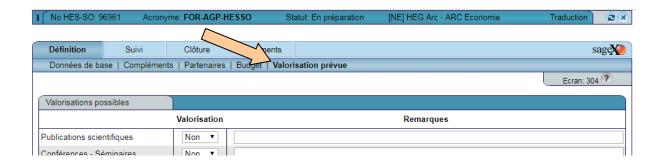


Dans la plupart des cas, le partenaire financier a un solde pour balance (« Spb. ») négatif car le projet ne génère pour lui qu'un flux financier sortant (charge).





7. Définition – Valorisation prévue

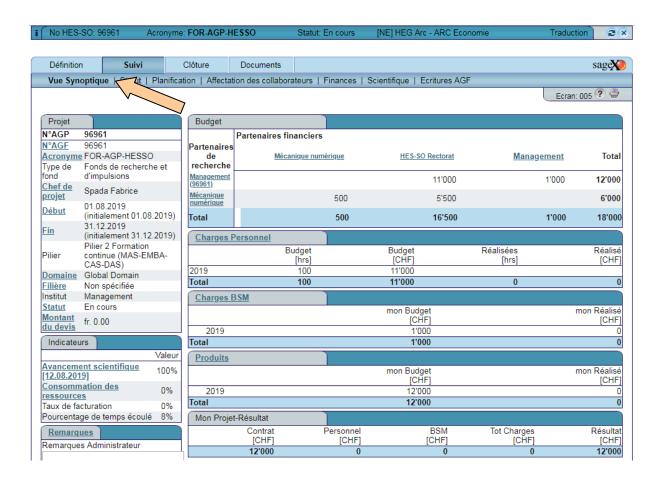


Les champs disponibles permettent de tenir à jour une liste des valorisations prévues pour le projet.



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.

8. Suivi – Vue Synoptique





La vue synoptique s'affiche à l'ouverture du projet dès que celui-ci atteint le statut « en cours » (cf. « Suivi – Statut »). Cet écran permet de résumer sur une seule page des informations disséminées sur plusieurs écrans :

- « Projet » : provient de l'écran « Définition Données de bases ».
- « Indicateurs »: proviennent des écrans « Suivi Scientifique », « Suivi Finances » et « Suivi Planification ».
- « Remarques » : provient de l'écran « Définition Compléments ».
- « Budget » : provient de l'écran « Définition Budget ».
- « Charges Personnel »: proviennent de l'écran « Partenaire » (budget du projet) et de l'écran « Suivi Finances » (chiffres réalisés).
- « Charges BSM »: proviennent de l'écran « Partenaire » (budget du projet) et de l'écran « Suivi Finances » (chiffres réalisés).
- « Produits » : proviennent de l'écran « Partenaire » (budget du projet) et de l'écran « Suivi Finances » (chiffres réalisés).
- « Mon Projet-Résultat »: proviennent de l'écran « Partenaire » (budget du projet) et de l'écran « Suivi Finances » (chiffres réalisés). À noter que la rubrique « Contrat » correspond à la somme des produits budgétés et que le « Résultat » correspond au « Contrat » moins le « Tot Charges » (ndlr : total des charges).



Dans AGP nous avons deux variantes de vue synoptique (il s'agit d'un paramètre propre à chaque école). La vue synoptique présenté plus haut est celle utilisée dans la majorité des écoles. La HES-SO Valais-Wallis dispose d'une vue différente (pour les détails cf. https://agp-wiki.hes-so.ch/xwiki/bin/view/Aide+Structurelle/0.+Vue+Synoptique)

9. Suivi – Statut







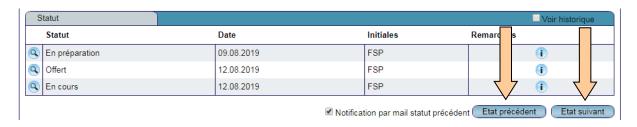


Le schéma présent sur cette page constitue une recommandation et ne correspond pas au processus en vigueur dans toutes les école de la HES-SO!

Pour les projets dont le montant saisi dans l'écran Compléments est supérieur à 5000.- CHF dans le champ « Montant du devis », le statut passe par une étape supplémentaire de "Validation". Le responsable de l'institut du projet reçoit un email l'invitant à valider le projet. Une fois que le responsable de l'institut a validé, il passe le statut à "Offert" et le chef de projet est averti par email de cet état. Le rôle à attribuer au responsable institut pour recevoir les emails est "Vision totale Institut" depuis la Gestion des utilisateurs.



Cette fonctionnalité est commune à toute l'application. Cependant, elle est activée uniquement sur certaines hautes écoles ou établissements.



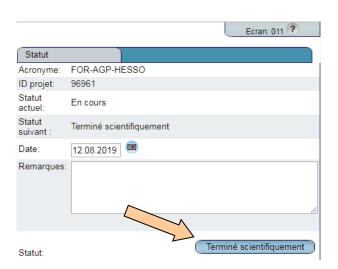
Cliquez sur les boutons « État précédent » ou « État suivant » pour passer à un autre statut.

Selon les écoles, la « Notification par mail » du changement de statut est désactivée dans les paramètres généraux de l'application ; dans ce cas la case à cocher n'a plus aucune incidence. Le bouton « Voir historique » permet aux personnes disposant des droits nécessaires de visualiser l'ensemble de l'historique des changements de statut.



En fonction de vos droits dans l'application, l'avancement et / ou le recul du statut n'est pas possible !

Un utilisateur peut faire un état précédent dans le statut uniquement si c'est lui-même qui l'a avancé, pour autant que ce n'est pas un administrateur école.







Inscrivez une remarque si nécessaire et confirmez le changement de statut en cliquant sur l'intitulé du statut suivant ou précédant le statut actuel. À noter que le passage d'un statut à un autre est séquentiel ; par exemple, il est obligatoire de passer par « En préparation » et « Offert » pour atteindre le statut « en-cours ».

Le statut du projet est un élément essentiel de sa gestion. Selon le statut du projet, un certain nombre de tâches doivent, ou ne doivent pas, être effectuées. Ainsi, les changements de statut sont souvent codifiés dans les écoles. Ils dépendent de plusieurs critères et de validations décrites spécifiquement par chaque entité de la HES-SO. Ci-dessous, un tableau explicite une recommandation pour l'usage des statuts et les liens à créer avec les applications tierces de gestion des heures (ASH) et des finances (AGF) :

Statut	Description	Responsable	ASH*	AGF**
En préparation	Brouillon du projet.	Chef de projet	Inactif	Inactif
Offert	Demande déposée, en attente de réponse.	Chef de projet	Inactif	Inactif
Refusé	Le projet a été refusé et abandonné.	Chef de projet	Inactif	Inactif
En cours	Vie scientifique et administrative du projet.	Chef de projet	Actif	Actif
T. Scientifiquement	Recherche terminée, rapport scientifique déposé.	Chef de projet	Inactif	Actif
T. Administrativement	Vie administrative terminée, dernière facture émise.	Administration	Inactif	Inactif
Archivé	L'ensemble des flux a été réglé.	Administration	Inactif	Inactif

^{*} ASH pour Application de Saisie des Heures

10. Suivi – planification



Le « Suivi – Planification » permet de reporter la date de début et / ou la date de fin après le passage du projet au statut « en-cours ». Cliquez sur « Report date de début » ou « Report date de fin » selon l'élément qui doit être mis à jour.



Cliquez sur le bouton « Ajouter » pour mettre à jour une date de début ou de fin. À noter que l'historique des dates de début / fin demeure visible, c'est pourquoi la nouvelle date est ajoutée et non modifiée.



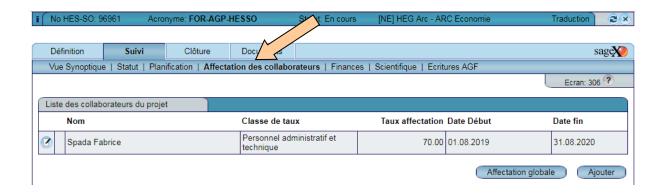
^{**} AGF pour Application de Gestion Financière





Inscrivez la date mise à jour, si nécessaire une remarque, et cliquez sur « Ajouter » pour terminer l'opération.

11. Suivi - Affectation des collaborateurs

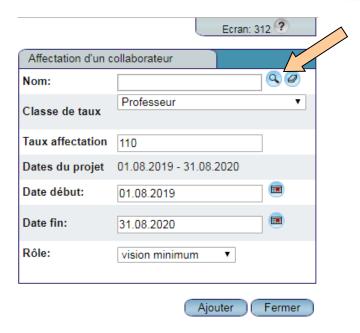


Les collaborateurs affectés à un projet sont les personnes qui réalisent des heures de travail en lien avec la réalisation du projet. L'« Affectation des collaborateurs » dans SageX est directement liée au système de saisie des temps de travail des collaborateurs (saisie des heures directement dans SageX ou système de « time sheet » propre à l'école). Pour qu'un collaborateur puisse affecter une heure de travail a un projet, il doit préalablement être affecté au projet via cet écran.



Au sein de la HES-SO, il existe plusieurs systèmes de saisie des temps de travail. Par conséquent, l'usage de l'« Affectation des collaborateurs » est étroitement lié à des directives internes propres à chaque école et à chaque système.





Les collaborateurs affectés doivent obligatoirement appartenir à la liste des collaborateurs de l'école. Cliquez sur le bouton « loupe » afin de réaliser une recherche dans la liste des collaborateurs.



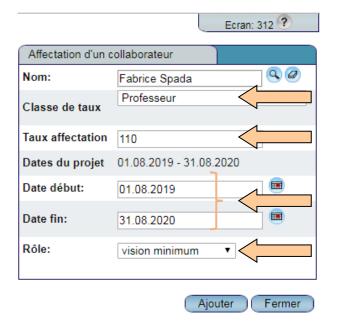
Une recherche par « Nom », « Prénom » ou « Initiales » est possible et les caractères manquants peuvent être remplacés par une « * ». Si vous désirez insérer un collaborateur dont le contrat de travail est terminé, sélectionnez le bouton « y.c. inactifs ».



Cliquez sur le bouton « flèche recourbée » pour insérer le collaborateur.



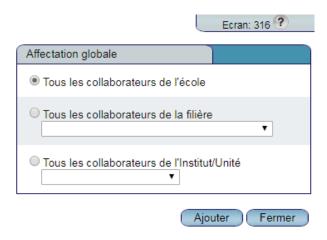




La « classe de taux » et le « Taux d'affectation » s'inscrivent automatiquement selon les informations déjà fournies (cf. « Définition – Données de base »). Si nécessaire, ces informations peuvent être librement modifiées, pour autant que l'administrateur de l'école n'a pas « verrouillé » le taux. Une date de début et de fin correspondant au début et à la fin du projet sont attribuées par défaut, si nécessaire ces dates peuvent être modifiées. Les collaborateurs affectés à un projet ont le droit de visualiser le projet dans SageX, il s'agit donc de déterminer si cette vision sera « minimum », « élargie » ou « totale ».



L'« Affectation globale » permet d'affecter plusieurs collaborateurs d'un même groupe en un seul clic. L'efficacité de cette opération dépend cependant nettement de la mise à jour des listes de collaborateurs et de leur affectation correcte aux différents groupes.



Sélectionnez le groupe de collaborateurs souhaité et cliquez sur « Ajouter ».

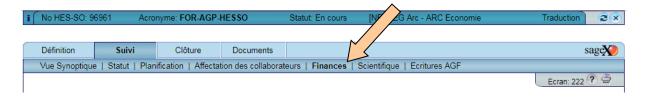




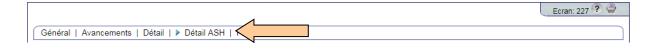


Le chef de projet est automatiquement affecté à son projet et ne peux pas être supprimé. Pour modifier des informations concernant un collaborateur affecté, cliquez sur l'icône « papier et crayon ». Pour supprimer un collaborateur affecté, cliquez sur l'icône « x ».

12. Suivi - Finances



Le suivi financier du projet regroupe toutes les informations financières provenant de plusieurs sources. Les budgets proviennent de « Définition – Partenaires », les heures travaillées proviennent de l'ASH (Application de Saisie des Heures), les factures fournisseurs et les factures débiteurs proviennent d'AGF (Application de Gestion Financière). La qualité et la lisibilité de ces données dépend énormément de la bonne coordination des différentes personnes enregistrant les nombreux éléments financiers d'un projet (chef de projet, secrétariat d'institut, comptable, ressources humaines, etc.).



Différents tableaux et filtre de recherches sont disponibles pour lire et trier les données financières disponibles.

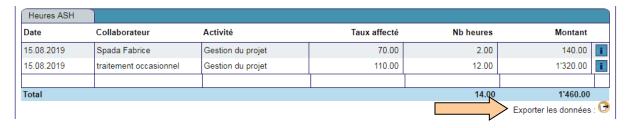


L'ensemble des données financières disponibles peuvent faire l'objet d'un filtre par dates. Une fois les dates saisies, cliquez sur « Actualiser ». Lorsque le filtre est activé, il demeure actif jusqu'à l'effacement des dates inscrites et un nouveau clic sur le bouton « Actualiser ».







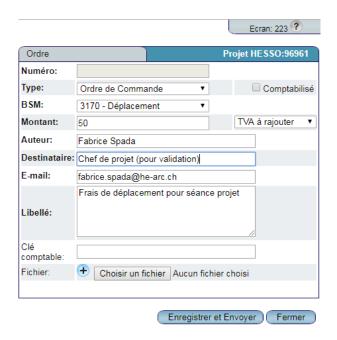


La plupart des listes sont exportables au format MS Excel en cliquant sur logo MS Excel en haut à droite des menus ou sur le bouton « Exporter les données » tout en bas du menu « Détail ASH ».

12.1. Suivi - Finances - Détail -- Ordres



Le système d'« Ordres » n'est pas activé dans toutes les écoles. Il permet de réaliser un suivi des commandes aux fournisseurs, des factures fournisseurs et des ordres de facturation aux clients. Pour créer un ordre, cliquez sur le bouton « + ».



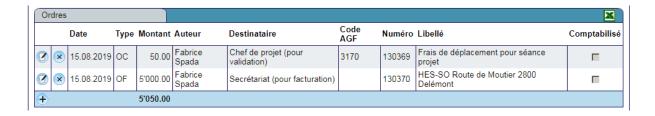
Le numéro d'ordre est incrémenté automatiquement. Déterminez s'il s'agit d'un ordre de commande, de paiement ou de facturation. En cas d'ordre de commande ou de paiement, la rubrique budgétaire est précisée dans le champ « BSM ». Le montant de l'ordre est inscrit HT ou TTC avec mention « TVA à rajouter », « Non soumis TVA » ou « TVA incluse ». Par défaut, l'« Auteur » de l'ordre est l'utilisateur qui le crée alors que le destinataire est celui chez qui il doit parvenir. Par défaut, l'école indique une adresse e-mail où les ordres seront expédiés lorsqu'ils sont confirmés par un clic sur le bouton « Enregistrer et Envoyer ».



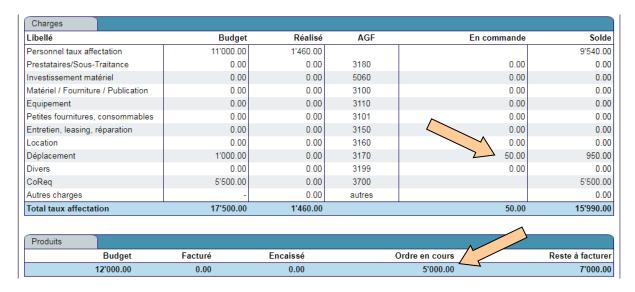
Au sein de la HES-SO, il existe plusieurs pratiques. Chaque école a développé ses propres procédures d'utilisation des ordres et certaines ont désactivé l'outil.



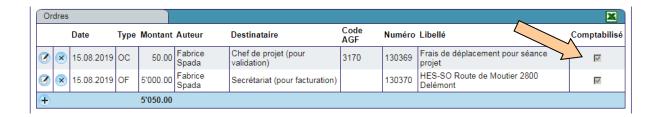




Une fois créé, les ordres sont listés. Ils peuvent être modifiés avec le bouton « papier et crayon » ou supprimés avec le bouton « x ».



Les ordres en cours sont pris en compte dans les résumés financiers de l'écran « Suivi – Finances – Général » afin de calculer les soldes de charges et le solde à facturer au client.



Si le numéro d'ordre est saisi dans AGF (Application de Gestion Financière) lors du paiement de la charge ou lors de l'émission de la facture client, l'ordre sera automatiquement indiqué comme « Comptabilisé ». Il disparaîtra alors des charges « En commande » et des produits « Ordre en cours » (cf. l'image de « Suivi – Finances – Général » ci-dessus) pour apparaître dans la colonne « Réalisé » respectivement « Facturé ».

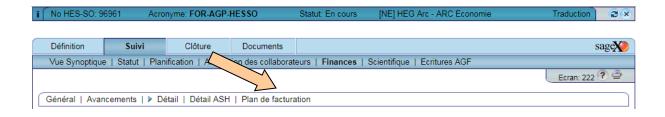


Il est possible d'inscrire manuellement un ordre comme « comptabilisé ». Cliquez sur le bouton « papier et crayon » pour ouvrir l'ordre puis cochez le bouton « Comptabilisé ».





12.2. Suivi - Finances - Plan de facturation



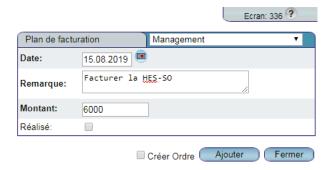
Le « Plan de facturation » permet de réaliser un échéancier des factures à émettre et des factures à payer.



L'ensemble des échéances saisies, comprenant tous les projets, peut être consulté dans la « partie orange » de SageX dans le menu « Recherche – Plans de facturation ».



Cliquez sur le bouton « + » pour inscrire une échéance de facturation ou de charges.



Choisissez le partenaire soumis à l'échéance dans le menu déroulant, définissez la date de l'échéance, sa nature (champ « Remarque ») et le montant à facturer ou à payer. Si vous le souhaitez, vous pouvez générer directement un ordre (cf. Suivi – Finances – Détail – Ordres) en cochant la case « Créer Ordre » puis cliquez « Ajouter ».



La ligne apparaît dans le « Planning Produits » ou le « Planning Charges » du projet.

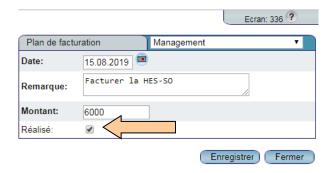






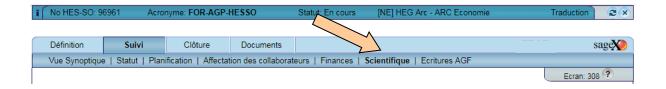
La ligne apparaît également dans le menu « Recherche – Plans de facturation » de la partie orange de SageX. Sur cet écran, soyez attentif à la sélection par défaut des critères de recherche : « Produits » ou « Charges », « Dates », « Réalisé » ou « Non réalisé » ou « Tous », « Ecole/Institut ».

Ce menu à l'avantage de faire apparaître les échéances de tous les projets pour lesquels l'utilisateur à des droits. Ainsi, un utilisateur peut gérer toutes ses échéances avec le menu ci-dessus. Un clic sur le bouton « papier et crayon » permet d'ouvrir et de modifier le détail de l'échéance sans avoir à rouvrir le projet.

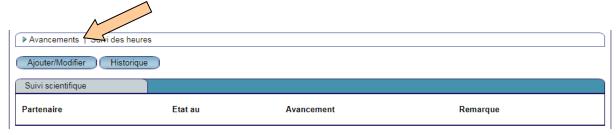


Lorsque l'échéance est réalisée, elle est inscrite comme « Réalisée » par un clic sur la case à cocher. Elle n'apparaîtra ainsi plus dans le résultat de recherche des échéances « Non réalisés ».

13. Suivi - Scientifique



13.1. Suivi – Scientifique - Avancements





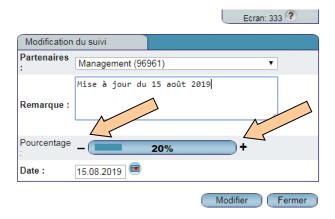


L'avancement scientifique permet au chef de projet de déterminer l'avancement de son projet (de 0% à 100%, par tranches de 10%) indépendamment des dates de début et fin planifiées et des ressources consommées.

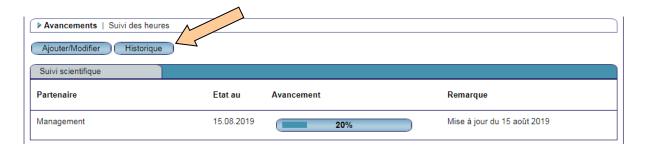


Le taux d'avancement scientifique estimé par le chef de projet permet le calcul des travaux en cours et provisions comptables en fin d'année.

Cliquez sur « Ajouter/Modifier » pour insérer ou mettre à jour un taux d'avancement scientifique.

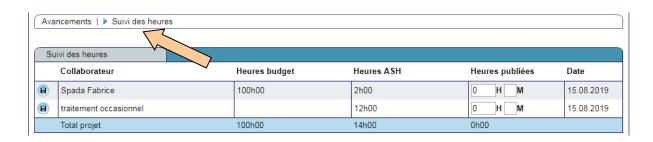


Dans le menu déroulant, sélectionnez le partenaire pour lequel le taux d'avancement est évalué. Inscrivez une remarque (obligatoire) et cliquez sur le « – » ou le « + » pour faire évoluer le taux d'avancement. Par défaut, la date du jour est inscrite. Cliquez sur « Modifier » pour enregistrer et fermer la fenêtre.



Le bouton « Historique » permet de visualiser la liste de l'ensemble des modifications.

13.2. Suivi – Scientifique – Suivi des heures



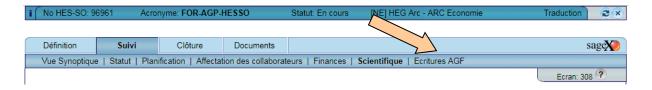




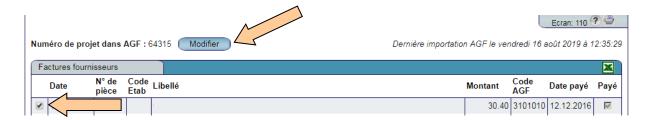
Pour chacun des collaborateurs affectés au projet, un tableau comparatif propose une vue des heures budgétées (« Heures budget ») et des heures réalisées (« Heures ASH »). Les « Heures publiées », par exemple dans un rapport intermédiaire, peuvent être inscrites ici pour mémoire.

Le bouton « Disquette » à côté du nom du collaborateur doit être cliqué pour l'enregistrement de chaque « Heures publiées ». La « Date » correspond à la date du dernier enregistrement.

14. Suivi – Écritures AGF



Cet écran est destiné aux administrateurs, il permet de paramétrer l'interface entre SageX et AGF (Application de Gestion financière) et, si nécessaire, de masquer des écritures comptables sur l'écran « Suivi – Finances ».



Si le numéro de projet est identique dans SageX et dans AGF (Application de Gestion Financière) aucune modification n'est nécessaire. Si le numéro de projet est différent dans AGF (Application de Gestion Financière), cliquez sur « Modifier » et inscrivez le numéro de projet utilisé dans AGF (Application de Gestion Financière).

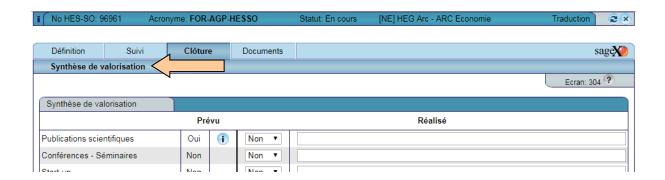
Si certaines écritures comptables liées au projet, par exemple des écritures de travaux en cours, ne doivent pas apparaître sur l'écran « Suivi – Finance » désélectionnez la case à cocher à gauche de la ligne d'écriture.



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.



15. Clôture - Synthèse de valorisation



Si des valorisations étaient prévues sur l'écran « Définition – Valorisation prévu », un « Oui » apparait dans la colonne « Prévu » et un commentaire quant à la réalisation effective peut être ajouté dans le colonne « Réalisé ».



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification.

16. Documents - Fichiers



Il existe trois types de documents pouvant être ajoutés à un projet. Les « Documents projet » sont visibles par tous, les « Documents internes » sont visibles uniquement pas les collaborateurs de l'école attribuée au projet (cf. « Définition – Données de base ») et les « Ordres » regroupent toutes les pièces jointes aux ordres inscrits sur le projet (cf. « Suivi – Finances – Détail – Ordres ».



Sélectionner le bouton « Document projet » ou « Documents internes » puis cliquez sur « Ajouter » pour insérer un « Documents projet » ou un « Documents internes ».





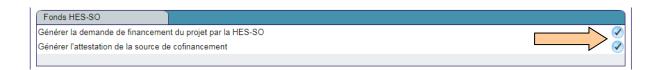


Choisissez un fichier sur votre ordinateur, inscrivez une description et attribuez une catégorie au document joint. Par défaut, l'« Auteur » est l'utilisateur qui réalise la démarche. Cliquez sur ajouter pour télécharger le document et fermer la fenêtre.

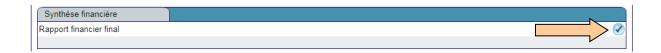
Les documents joints dans SageX sont principalement les contrats, les rapports, les budgets et toutes les pièces utiles à l'ensemble des parties prenantes du projet.



SageX n'est pas une application d'archivage officielle : les documents doivent être archivés selon les normes et directives officielles des hautes écoles (sous format papier ou, si existant, dans les applications de gestion documentaire et d'archivage)



L'écran « Document – Fichiers » permet de générer les documents nécessaires au dépôt d'un projet HES-SO. Un clic sur le bouton « Vu » permet de télécharger le document souhaité en version .xls.

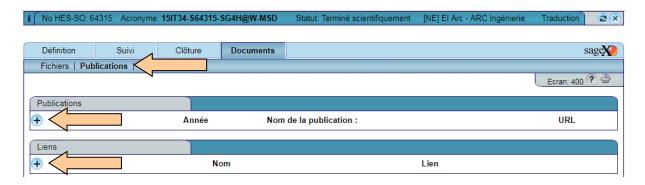


L'écran « Document – Fichiers » permet de générer le rapport financier final d'un projet HES-SO. Un clic sur le bouton « Vu » permet de télécharger le document en version .xls.





17. Documents - Publications

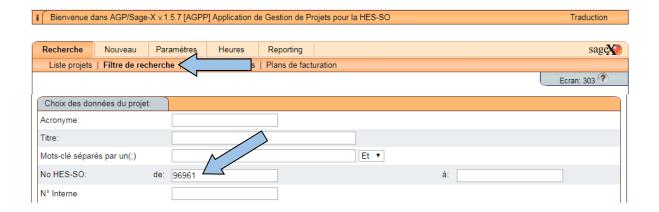


Cliquez sur le bouton « + » pour ajouter une publication ou un lien internet en lien avec le projet.

18. Hériter un projet

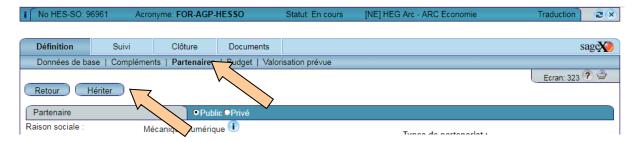
Lorsqu'un nouveau « partenaire HES-SO » est ajouté à un projet (cf. « Définition — Partenaires »), les administrateurs du nouveau partenaire obtiennent un accès au projet en cours de création (alors nommé « projet père »). Cet accès permet aux administrateurs du nouveau partenaire d'« hériter » d'un « projet fils » qui copiera automatiquement toutes les informations communes du projet telles que le budget, la description du projet, les partenaires, etc.

Pour que la démarche puisse se réaliser, le chef du « projet père » doit communiquer le numéro HES-SO dudit « projet père » à ses partenaires HES-SO. En outre, l'utilisateur qui réalisera la procédure d'héritage chez le nouveau partenaire doit disposer d'un droit d'administrateur Sagex pour son école.



Le numéro HES-SO du projet père est saisi dans le menu orange « Recherche – Filtre de recherche » et le projet est ouvert. Une fois sur l'écran bleu de SageX, il faut se rendre dans le menu « Définition – Partenaires » et ouvrir le partenaire à votre nom (cf. « Définition – Partenaires »).





Cliquez sur le bouton « Hériter » pour générer un nouveau projet lié à votre école « cf. « Définition – Données de base ») qui reprendra les informations communes à tous les partenaires du projet.



Le nouveau projet est créé avec le numéro HES-SO « -1 (fils de 91961) ». Complétez et / ou modifiez les données de base (cf. « Définition – Données de base »).



L'enregistrement des données n'étant pas automatique, il est indispensable de cliquer sur le bouton « Enregistrer » après chaque modification. Après enregistrement, un numéro HES-SO est attribué au projet fils.

19. Support

En cas de problèmes techniques ou questions vous pouvez :

- Consulter le Wiki de AGP-SageX en suivant le lien ci-dessous
 - o https://agp-wiki.hes-so.ch/xwiki/bin/view/Main/
- Contacter la ou le répondant-e, ou bien, la ou le correspondant-e (si présent-e) de votre école
 - O Vous trouverez la liste des répondant-e-s dans la section « Support » de la page d'accueil du Wiki

En cas de problèmes ou questions concernant les liens AGP – People@HES-SO, vous pouvez :

- Consulter le manuel utilisateur en suivant le lien ci-dessous
 - https://intra3.hes-so.ch/modules/GED/Action/readfile.asp?SharepointDLCDocId=HESSO-895-10770
- Prendre contact avec le support à l'adresse people.support@hes-so.ch





Annexe I : Table de correspondance des codes écran

001	Définition - Données de base
002	Définition - Compléments - Mots clés
003	Définition - Compléments
004	Suivi - Vue Synoptique Option 1
005	Suivi - Vue Synoptique Option 2
006	Définition - Compléments - Remarques
010	Suivi - Statut
011	Suivi - Statut - Changement de statut
012	Heures - Saisie des heures - Ajout/Edition - Projet <autres></autres>
016	Suivi - Planification report de date
017	Suivi - Planification report de date - Ajout
019	Documents - Fichiers
020	Documents - Fichiers - Ajout/Edition
021	Nouveau - Copier projet
100	Paramètres - Données école
101	Paramètres - Données école - Exclusions AGF
102	Définition - Budget
103	Reporting - Extractions de données
106	Paramètres - Gestion des utilisateurs - Liste
107	Paramètres - Gestion des utilisateurs - fiche collabo
108	Paramètres - Gestion des utilisateurs - fiche collabo - taux réel
109	Paramètres - Gestion des utilisateurs - fiche collabo - droits
110	Suivi - Ecritures AGF
111	Suivi - Ecritures AGF - Edition numéro référence AGF
112	Paramètres - Gestion des utilisateurs
115	Suivi - Affectation - Détails des rôles
150	Reporting - Rapports
160	Reporting - Discoverer Plus
161	Reporting - Extractions Access
220	Suivi financier - Général
222	Suivi financier - Détail
223	Suivi financier - Détail - Ordre
225	Recherche - Recherche d'ordres
226	Recherche - Recherche d'ordres
227	Suivi financier - Détail ASH
228	Heures - Saisie des heures
229	Heures - Saisie des heures - Ajout/Edition
230	Heures - Saisie des heures - Activités personnelles
300	Accueil - Infos support école
302	Recherche - Liste de projets
303	Recherche - Filtre de recherche





304	Définition et Clôture - valorisation
305	Paramètres - Préférences
306	Suivi - Affectations
308	Suivi scientifique - Avancements
309	Suivi financier - Avancements
311	Suivi scientifique - Suivi des heures
312	Suivi - Affectations - Ajout/Edition
313	Heures - Transfert des heures
315	Heures - Transfert des heures - Liste des activités
316	Suivi - Affectation - Affectation globale
317	Paramètres - Gestion des taux école
318	Paramètres - Gestion des taux école - Ajout/Edition
319	Définition - Partenaires
320	Définition - Partenaires - Filtre de recherche partenaire
321	Définition - Partenaires - Filtre de recherche - Ajout
322	Définition - Partenaires - Ajout partenaire HES-SO
323	Définition - Partenaires - Edition partenaire
324	Définition - Partenaires - Filtre de recherche contact
325	Définition - Partenaires - Ajout/Edition contact
326	Définition - Partenaires - Filtre de recherche collaborateur
328	Définition - Partenaires - Ajout frais personnels
329	Définition - Partenaires - Ajout frais BSM
330	Définition - Partenaires - Ajout sous-traitance
331	Définition - Partenaires - Ajout hors-budget
332	Définition - Partenaires - Ajout prestations financières
333	Suivi financier/scientifique - Avancements - Ajout/Edition
334	Suivi financier/scientifique - Avancements - Historique
335	Suivi financier - Avancements - Plans de facturation
336	Suivi financier - Avancements - Plans de facturation - Ajout/Edition
337	Suivi financier - Avancements - Plans de facturation - Historique
338	Recherche - Plans de facturation
339	Définition - Partenaires - Filtre de recherche - Collaboration projets
340	Paramètres - Données école - Fusion des partenaires
341	Paramètres - Données école - Fusion des partenaires - Fusion
342	Paramètres - Données école - Fusion des contacts
343	Paramètres - Données école - Fusion des contacts - Fusion
344	Paramètres - Données école - Gestion des partenaires
345	Paramètres - Données école - Gestion des partenaires - Edition
400	Document - Publications
401	Document - Publications - Ajout/Edition
402	Document - Liens - Ajout/Edition

